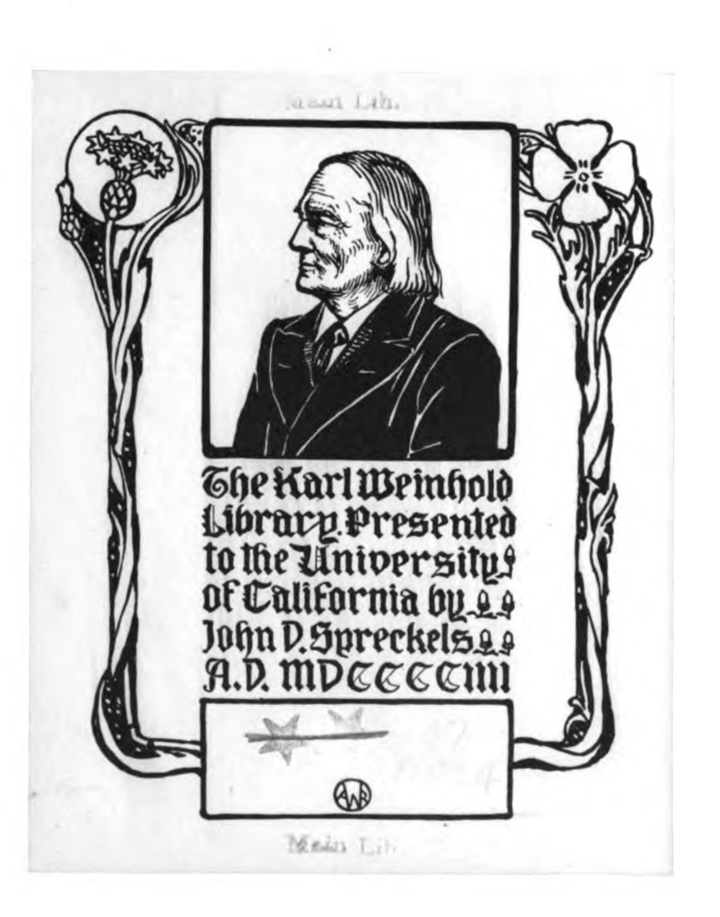



Pamphlets on
French Philology, 1857-97




Main Lib.
The Karl Weinhold
Library Presented
to the University
of California by
John D. Spreckels
A.D. MDCCCCIII
AWR
Main Lib.



COMPTE RENDU

DU TROISIÈME

CONGRÈS SCIENTIFIQUE

INTERNATIONAL

DES CATHOLIQUES

TENU A BRUXELLES

DU 3 AU 8 SEPTEMBRE 1894

LES CONTES POPULAIRES ET LEUR ORIGINE

—

DERNIER ÉTAT DE LA QUESTION

PAR M. EMMANUEL COSQUIN

PARIS

LIBRAIRIE E. BOUILLON, ÉDITEUR

67, Rue Richelieu

—

1895


KARL WEINHOLD

Hommage co
Emm Cosq

COMPTE RENDU

DU TROISIÈME

CONGRÈS SCIENTIFIQUE

INTERNATIONAL

DES CATHOLIQUES

TENU A BRUXELLES

DU 3 AU 8 SEPTEMBRE 1894

LES CONTES POPULAIRES ET LEUR ORIGINE

—

DERNIER ÉTAT DE LA QUESTION

PAR M. EMMANUEL COSQUIN

BRUXELLES
POLLEUNIS & CEUTERICK IMPRIMEURS
37, RUE DES URSULINES, 37

—

1895

LES CONTES POPULAIRES ET LEUR ORIGINE

—

DERNIER ÉTAT DE LA QUESTION

Dans l'immense domaine de la littérature, plus d'une région a longtemps attendu ses explorateurs, notamment tout un pays qui, jusqu'à notre époque, ne figurait d'aucune façon sur la carte officielle, pas même sous le titre de *terra incognita*. Quelques voyageurs s'y étaient pourtant aventurés, et ils en avaient rapporté des produits curieux : au second siècle de notre ère, Apulée y avait trouvé la charmante « fable » de *Psyché;* à la fin du dix-septième siècle, Charles Perrault, Mme d'Aulnoy y avaient cueilli ces jolies fleurs agrestes, *Cendrillon,* le *Chat Botté* et le reste des *Histoires ou Contes du temps passé,* la *Belle aux cheveux d'or,* l'*Oiseau bleu* et les autres *Contes des fées*. Mais la provenance de ces petits récits était, en général, si peu connue, que bien des gens en attribuaient l'invention aux *éditeurs*, aux *arrangeurs*.

On en était là, quand, en 1810, parut, à Gœttingue, une collection de contes recueillis de la bouche de paysans et surtout de paysannes de la Hesse et d'autres contrées allemandes par deux savants, philologues de premier ordre, Jacques et Guillaume Grimm. Le succès du livre fut grand, et l'impulsion se trouva donnée à des travaux du même genre : depuis ce temps, on a vu recueil sur recueil de contes populaires se former chez tous les peuples européens ; l'Asie, l'Afrique ont été mises aussi à contribution. Mais alors s'est révélé un fait de nature à surprendre : en comparant entre eux ces divers recueils, provenant de tant de peuples différents de mœurs et de langage, on a constaté que, de la Bretagne ou du Portugal à l'Annam, de la Sibérie à l'Inde ou à l'Abyssinie, il existait tout un même répertoire de contes, merveilleux ou plaisants. Et non seulement on y trouvait un fonds commun d'idées, des éléments identiques, mais cette identité s'étendait à la manière dont ces idées étaient mises en œuvre et dont ces éléments étaient combinés. Les différences étaient toutes superficielles, simples variations de costume.

Tout un champ nouveau d'investigations littéraires s'ouvrait donc d'une manière inattendue ; on l'a baptisé, il n'y a pas bien longtemps, du nom très

général de *folk-lore,* mot anglais nouvellement forgé et qui comprend tout ce qui touche à la vie populaire, contes, légendes, proverbes, usages, superstitions. Quoi qu'il en soit du nom, ce pays du *folk-lore* présentait, lui aussi, dès le jour où il avait été un peu exploré, son problème, sa *question des sources du Nil :* quelle était, en effet, l'origine de ces contes partout si ressemblants?

*
* *

Mais, avant d'aller plus loin, il ne sera sans doute pas superflu de donner tout au moins une légère idée de ces ressemblances étonnantes.

Une dame anglaise, miss Roalfe Cox, a publié, l'an dernier, un gros volume où, aidant ses lectures personnelles de renseignements fournis par de nombreux correspondants, elle a réuni les analyses de tous les contes populaires actuellement recueillis qui se rapportent au type de *Cendrillon,* et aussi à celui de *Peau d'Ane :* ces deux types de contes, en effet, ont, par certains points, une véritable analogie, et leurs éléments respectifs se combinent parfois pour former ce que l'on peut appeler des types intermédiaires. Miss Cox a fait ainsi une gerbe de près de trois cent cinquante contes de tous pays (1).

Parcourons ensemble ce volume, en nous arrêtant surtout sur les contes du type de *Peau d'Ane,* mais sans nous interdire le droit de faire de petites excursions sur le domaine de *Cendrillon,* si voisin de l'autre. Je serai, — je tiens à le dire d'avance, — systématiquement incomplet ; autrement je serais infini (2).

Rappelons d'abord les principaux traits du conte de *Peau d'Ane :* Un roi a promis à la reine mourante de ne se remarier qu'avec une femme remplissant telles conditions ; or il se trouve que sa fille seule les remplit ; le roi déclare qu'il l'épousera. Pour échapper à cette union criminelle, la princesse feint d'abord d'y consentir, mais seulement si le roi lui donne certains objets qui semblent impossibles à fabriquer. Le roi ayant réussi à se les procurer, elle s'enfuit sous un déguisement qui la fait paraître une créature à peine humaine; elle se réfugie, toujours déguisée, dans le palais d'un jeune prince où elle remplit les offices les plus bas, et, finalement, une bague, mise par elle dans un gâteau, permet au prince de découvrir ce qu'est en réalité la prétendue servante.

Telle est la trame ; examinons quelques endroits du tissu.

(1) *Cinderella,* by MARIAN ROALFE COX (un volume, publié par la *Folk-Lore Society,* Londres, 1893).

(2) Dans l'intérêt de la brièveté, je ne transcrirai qu'exceptionnellement le titre des collections dont font partie les contes que j'aurai à mentionner. On trouvera ces titres tout au long en se reportant, soit, quand j'indiquerai des numéros, aux numéros du recueil de miss Cox, soit, quand je donnerai un nom d'auteur, à l'index bibliographique placé à la fin du second volume de mes *Contes populaires de Lorraine* (Paris, libraire Vieweg, 1886).

L'introduction du conte, d'abord. Dans notre conte français de *Peau d'Ane*, que Perrault a recueilli de la bouche de quelque paysanne et rimé en 1694, la reine, mère de l'héroïne, a fait promettre, en mourant, au roi de ne se remarier qu'avec une femme plus belle qu'elle-même. Or, la princesse seule est plus belle que sa mère. De là le dessein détestable du roi. — « Plus belle », c'est un peu vague. Aussi presque tous les autres contes du même type ont-ils ici quelque chose de plus précis. (Et c'est, soit dit en passant, une première indication, avant tant d'autres, qu'ils ne dérivent pas du livre de Perrault.)

Ainsi, dans un conte allemand de la Hesse (miss Cox, n° 161), la reine fait promettre à son mari de n'épouser qu'une femme aussi belle qu'elle-même, et *qui ait d'aussi beaux cheveux d'or ;* dans un conte napolitain (n° 147), la défunte reine avait également des cheveux d'or.

Mais, le plus souvent, dans les contes de ce type, la promesse faite par le roi est de n'épouser que la femme au doigt de laquelle ira l'*anneau* de la reine. Ce trait se rencontre à la fois en Sicile (n°s 159, 186), en Russie (n°s 171, 172), en Norvège (n° 181), en Portugal (n° 184), chez les Grecs de Smyrne (n° 167), etc.

Ailleurs, ce sont les *vêtements* de la feue reine que doit pouvoir mettre celle qu'épousera le roi. Ce détail est commun à un second conte grec moderne de Smyrne (n° 176) et à un conte écossais (n° 151). — Ailleurs encore, il s'agit des *souliers* de la défunte. Ce dernier trait, que nous offrent deux contes italiens (n°s 134, 150) et un conte albanais (n° 158), nous le retrouvons, en Asie, chez les populations syriennes de la Mésopotamie. Dans ce conte syriaque (n° 189), comme dans tous les contes européens où figure l'objet ayant appartenu à la reine, l'essai de cet objet est fait sans succès à toutes les filles du pays, et c'est ensuite que l'héroïne l'essaie innocemment, et il lui va à ravir ; alors le père déclare qu'il l'épousera.

Enfin, dans un conte arabe du Caire qui a échappé aux recherches de miss Cox, il n'est pas question des souliers, mais, — détail bien oriental, — de l'anneau de jambe de la feue reine (1).

Vous rappelez-vous les trois robes, couleur du temps, couleur de la lune et couleur du soleil que, dans *Peau d'Ane*, la princesse demande successivement à son père, avant de consentir au mariage, croyant qu'il sera impossible de lui procurer ces merveilles? Dans nombre de contes de ce type, recueillis dans toute sorte de pays, l'héroïne fait des demandes analogues. Ainsi, dans un conte petit-russien (n° 153), elle dit d'abord qu'elle voudrait avoir une robe comme l'aurore, puis comme la lune, puis comme le soleil ; dans un conte grec moderne de Smyrne (n° 176), il faut, sur la première robe, le ciel

(1) *Quatre contes arabes en dialecte cairote*, publiés par M. H. Dulac dans les *Mémoires de la Mission archéologique française au Caire* (1er fascicule, 1884.)





avec ses étoiles ; sur la seconde, la campagne avec ses fleurs ; sur la troisième, la mer avec ses poissons.

Quant à l'objet bizarre d'habillement que la princesse demande en dernier lieu à son père, je constate que la peau de l'âne aux écus d'or, qu'endosse la princesse, ne figure guère que dans le conte de Perrault. Ce n'est pas que l'âne aux écus d'or lui-même ne soit bien connu dans le monde des contes populaires, et je pourrais vous le faire retrouver, avec les mêmes qualités merveilleuses, mais jouant un rôle plus important, dans maint conte européen, dans un conte syriaque de la Mésopotamie et dans un conte de l'Inde. Des animaux similaires se rencontrent aussi dans un autre conte indien et dans un livre thibétain (1).

A la peau de l'âne correspond, dans beaucoup de contes du type que j'étudie, un manteau de peau plus ou moins extraordinaire, par exemple, dans le conte allemand déjà cité (n° 161), un manteau où doit entrer un morceau de la peau de tous les animaux du pays ; — dans des contes recueillis en Sicile (n° 160), en Toscane (n° 184), en Finlande (n° 199), en Russie (n° 144), un vêtement de peau de truie ; — ailleurs, chez les Valaques (n° 195), les Polonais (n° 206), les Lithuaniens (n° 194), les Petits-Russiens (n° 153), un manteau fait avec les peaux de certains insectes qui, je le crains, ne se rencontrent que trop fréquemment dans ces contrées.

Dans le conte arabe du Caire dont j'ai déjà parlé, la princesse, quand elle apprend les intentions criminelles du roi, commande à un corroyeur un vêtement de cuir, fait de telle façon qu'il ne laisse paraître que les deux yeux. Elle se revêt, par-dessus ses riches habits, de cette enveloppe, et alors qui l'eût vue, dit le conteur arabe, eût pensé : C'est un morceau de cuir.

Après le morceau de cuir, va venir le morceau de bois. Dans le conte grec de Smyrne, la princesse se fait faire à sa taille une sorte de gaîne de bois pour pouvoir, dit le conte, « marcher sans être vue » ; elle a, de cette façon, si bien l'air d'un objet de bois, que les gens restent ébahis devant cette boîte ambulante. Plusieurs des contes réunis par miss Cox ont ce même trait du vêtement informe de bois : je mentionnerai un conte toscan (n° 134), deux contes sardes (n°s 142, 143), un conte portugais (n° 184), des contes norvégiens (n°s 181, etc.) — Au moment de la publication de son livre, miss Cox ne pouvait encore connaître l'existence de deux contes de l'Inde septentrionale, publiés l'an dernier seulement, et qui nous donnent exactement, l'un le vêtement de cuir du conte arabe, l'autre le vêtement de bois lui-même (2).

Dans d'autres contes, le vêtement de bois n'est plus informe ; c'est une sorte de statue creuse, articulée, dans laquelle se met l'héroïne (contes ita-

(1) Voir dans mes *Contes populaires de Lorraine*, les pages 53, 55 et 58 du tome I. — Ajouter un conte de l'Inde septentrionale, mentionné dans la revue anglaise *Folk-Lore* (septembre 1893, p. 397).

(2) Voir le résumé, malheureusement trop bref, de ces deux contes, dans la revue *Folk-Lore* (mars 1894, pp. 86, 87).

liens des Abruzzes et de Rome, n°s 159 et 150 ; conte serbe, n° 133). — Dans les deux contes italiens, cette statue a la forme d'une vieille femme, et la princesse se l'est fait faire pour se vieillir. Dans d'autres contes, également italiens (n°s 155 et 141 ; cf. n°s 215 et 281), la princesse a une idée bien plus étrange encore, et qui semble incroyable chez les populations de la Toscane et du pays de Bénévent : pour se donner l'apparence d'une vieille femme, elle se revêt de la peau... d'une vieille femme morte !!!

Est-il, en réalité, italien, ce trait que, dans le livre de miss Cox, on ne rencontre dans *aucun* des contes d'autres pays? Ce serait bien se tromper que de le croire ; car je le retrouve d'abord dans deux contes grecs d'Épire, appartenant à une autre famille de contes (Hahn, n° 6, var. 2, et n° 45). Là, un jeune homme, qui veut cacher sa beauté, rencontre un vieux bonhomme ; il le secoue jusqu'à ce que sa peau se vide, et il se met dedans. Je retrouve encore ce trait, mais bien plus voisin de celui des contes italiens, à des centaines et des centaines de lieues de l'Italie, dans l'Inde (miss Frere, p. 201) : Une jeune princesse, qui se met en route pour une longue expédition, se revêt, elle aussi, de la peau d'une vieille mendiante, dont elle a trouvé sur la route le corps desséché. Recueillie par de bonnes gens, elle s'en va, chaque matin, dès l'aurore, sur le bord d'un étang, enlève la peau qui la couvre, et se pare de fleurs et de perles. Un prince l'aperçoit, un jour, ainsi transfigurée (comme le prince de notre *Peau d'Ane* française aperçoit un jour dans tout l'éclat de sa beauté, l'héroïne qui, ne se croyant pas vue, a dépouillé son enveloppe grossière et s'est revêtue de ses riches habits). Rentré au palais, le prince indien déclare à ses parents qu'il veut épouser la vieille femme qui demeure à tel endroit. On le croit fou ; mais, à force d'instances, il obtient que le mariage se fasse. Comme la nouvelle épousée prétend obstinément qu'elle est vraiment vieille, le prince profite d'un moment où, se voyant seule, elle a enlevé la peau, pour s'emparer subrepticement de cette peau et la brûler.

Ce conte indien, on l'a remarqué, n'est nullement sans parenté avec notre conte de *Peau d'Ane ;* il est plus voisin encore d'un cinquième conte italien, un conte toscan (n° 285). Là aussi, l'héroïne, devenue gardeuse d'oies chez un prince, ôte, un jour, sa peau de vieille (car, ici encore, il y a une peau de vieille). Le cuisinier du roi l'aperçoit et court raconter la chose au prince ; puis, d'accord avec celui-ci, il dérobe pendant la nuit la peau que l'héroïne a déposée, et il la cache. Force est alors à l'héroïne de confesser qu'elle n'est pas vieille, et elle épouse le prince. — C'est là, comme on voit, presque le même enchaînement de faits que dans le conte indien.

J'ai dit, en commençant, que les deux types de contes de *Peau d'Ane* et de *Cendrillon* avaient entre eux, par certains points, une véritable analogie. J'aurais pu dire qu'ils avaient des éléments communs.

En effet, dans tous les contes populaires connus du type de *Peau d'Ane*, à

deux ou trois exceptions près (dont le conte de Perrault), l'héroïne, comme Cendrillon, se rend, splendidement parée, à un bal, à une fête, à une noce, et elle y est l'objet de l'admiration de tous, sans que personne reconnaisse en elle la pauvre gardeuse d'oies ou souillon de cuisine. Seulement, — dans les contes se rattachant au type *pur* de la famille de *Peau d'Ane,* — cet épisode du bal s'enchaîne tout autrement avec le dénouement que dans les contes du type de *Cendrillon*. Point de pantoufle perdue par l'héroïne et ramassée par le prince ; donc, aucun des épisodes qui s'ensuivent. Pendant la troisième soirée, le prince glisse une bague au doigt de la belle inconnue, et c'est cette bague révélatrice que l'héroïne met dans un gâteau ou dans quelque mets destiné au prince. Celui-ci, fort étonné de retrouver ainsi sa bague, va aux informations, et il arrive vite à conclure, que la belle dame du bal et l'étrange créature qui a pétri le gâteau sont une seule et même personne.

Dans le conte de Perrault, c'est sa propre bague que Peau d'Ane a mise dans le gâteau ; car ici, je l'ai déjà dit, il n'y a point de bal, ni par conséquent de bague donnée par le prince. Mais, comme le prince fait essayer partout la bague énigmatique pour découvrir la personne à qui elle appartient, nous trouvons encore ici, à défaut du bal, un des éléments de *Cendrillon*, où le prince fait essayer partout la pantoufle perdue. — Plusieurs contes de la famille de *Peau d'Ane* (conte grec moderne, n° 166 ; conte russe n° 144 ; conte écossais, n° 142) ont intégralement l'épisode du bal et de la pantoufle, c'est-à-dire combinent avec le thème de *Peau d'Ane* le thème de *Cendrillon* lui-même.

Dans d'autres contes, toujours de la famille de *Peau d'Ane,* — comme dans bon nombre de variantes de *Cendrillon,* du reste, — ce n'est pas au bal que va l'héroïne, mais à l'église, et elle perd un de ses souliers d'or en s'enfuyant au sortir de l'office. Là aussi, le prince ramasse le soulier et le fait essayer par toutes les filles du pays (conte petit-russien. n° 153 ; conte polonais, n° 206 ; conte lette, n° 204 ; contes finnois, n°s 197, 199 ; contes danois, n°s 162, 163, 175 ; contes norvégiens, n°s 181, 182 ; conte écossais, n° 151).

Si j'en avais le temps, je suivrais, à travers tous les pays d'Europe et jusque dans l'Extrême-Orient, chacun des épisodes de ce conte de *Cendrillon* dont je viens de dire un mot. Force m'est de me borner à un très petit nombre de rapprochements, se rapportant uniquement à l'épisode de la fameuse pantoufle.

Cette pantoufle du conte de Perrault est, dans presque toutes les autres versions européennes et asiatiques, un soulier d'or, une sandale d'or. Je passerai très rapidement sur les contes si nombreux, — notamment sur deux contes de l'Inde (1), — où l'apparition de l'héroïne en public produit sur un

(1) Miss Cox, n°s 25 et 307. — Le second conte a été recueilli, du côté de Bombay, chez des chrétiens indigènes, qui font aller l'héroïne à la messe ; le conte est néanmoins bien indien :

prince une telle impression, qu'au sortir de la fête ou de la cérémonie il se met à sa poursuite, et, ne pouvant l'atteindre, ramasse le soulier d'or qui a échappé au pied de la jeune fille. Je m'arrêterai, de préférence, sur les contes très rares qui présentent d'une autre façon la perte du soulier d'or.

Dans deux contes annamites (nos 68 et 69), qui correspondent aux contes européens du type de *Cendrillon*, vivant aujourd'hui encore dans la tradition orale et bien plus riches en épisodes que le conte de Perrault, l'un des souliers d'or de la Cendrillon de ces lointains pays est enlevé par une corneille, qui le laisse tomber dans le palais du roi, où celui-ci le ramasse. Alors le roi fait proclamer partout qu'il épousera la jeune fille au pied de laquelle ira ce soulier, etc. — Ici le souvenir de la légende gréco-égyptienne de Rhodopis, racontée par Strabon (liv. XVII) et par Elien (*Var.*, liv. XIII), viendra immédiatement à l'esprit de ceux qui sont familiers avec les auteurs grecs de second ordre. Pendant que cette Rhodopis se baigne avec ses suivantes, un aigle enlève un de ses souliers et le laisse tomber dans le jardin du roi d'Egypte Psammétichus, à Memphis. Le roi, étonné de l'élégance de forme de ce soulier, fait chercher partout celle à qui il appartient, et l'épouse.

C'est — il n'est pas sans intérêt de le constater, — un trait assez fréquent des contes de l'Inde, qu'un soulier de femme, perdu dans un bois ou flottant sur une rivière, et qui, trouvé par un prince ou à lui apporté, lui donne l'idée de faire chercher, pour l'épouser, celle qui a perdu ce soulier (1). Ce même trait existe dans un conte arménien, de la famille de *Cendrillon* (no 8). Là, l'héroïne, dans sa précipitation à s'enfuir après la fête donnée au palais, laisse tomber un de ses souliers d'or dans une fontaine. Quand on mène les chevaux du roi à l'abreuvoir, ils reculent et ne veulent point boire. On cherche, et le soulier d'or apparaît. Alors le roi fait proclamer qu'il mariera son fils à celle qui pourra mettre ce soulier.

Il y aurait bien d'autres rapprochements à faire encore. Ceux que j'ai indiqués brièvement suffisent, du moins je l'espère, à mettre un peu en lumière un fait général très important, qu'il convient de formuler avant d'aller plus loin. Ce fait, le voici : Quel que soit le type de contes que vous puissiez étudier, dans ses variantes parfois si nombreuses, si diversifiées, recueillies dans tant de pays différents, vous ne rencontrerez pour ainsi dire pas un seul trait caractéristique, si petit soit-il, qui soit véritablement spécial à telle variante, à telle contrée. Cherchez bien, et ce trait, vous le retrouverez ailleurs, dans toute sa précision, parfois à l'autre bout du monde.

ainsi le père de l'héroïne est un ascète mendiant, et l'on y voit un roi épouser à la fois six sœurs. Je pourrais encore montrer que tel détail rappelle absolument certain passage d'écrits bouddhiques.

(1) Miss Cox, no 235 ; — *Asiatic Journal*, 1837, p. 196 ; — *Indian Antiquary*, novembre 1892, no 3 des contes publiés par M. W. Crooke ; — *Folk-Lore*, décembre 1893, p. 536.

Bien que le règlement de nos séances me talonne, je vais vous en donner encore un exemple, qui est très frappant.

Voici, dans un conte grec moderne d'Epire, du type de *Peau d'Ane* (n° 166), un passage de l'introduction : Apprenant l'abominable dessein du roi son père, l'héroïne dit à celui-ci d'aller trouver l'évêque et de lui demander ce qu'il en pense. Le roi se présente devant l'évêque et lui pose cette question : « Un homme a un agneau, qu'il a lui-même élevé et nourri ; vaut-il mieux qu'il le mange lui-même ou que ce soit un autre qui le mange ? — Il vaut mieux que ce soit lui-même, » répond bonnement l'évêque. Et le roi revient dire à l'héroïne que l'évêque lui a donné son approbation.

Ce détail de la question captieuse se rencontre si rarement, qu'à l'exception d'une variante grecque, venant également d'Epire, aucun des contes du type de *Peau d'Ane* rassemblés par Miss Cox ne nous le présente. N'en concluez pas trop vite que ce détail est particulier aux deux contes épirotes. Miss Cox et, avant elle, le regretté Reinhold Koehler l'ont retrouvé, identique, dans un conte sicilien, appartenant à un autre groupe de contes que celui de *Peau d'Ane* (Gonzenbach, n° 25), et j'ai eu la bonne chance de le découvrir, loin, bien loin de l'Epire et de la Sicile, au Cambodge. Voici ce passage d'un des *Textes Khmers,* dont M. Aymonier a publié la traduction à Saïgon, en 1878 (p. 11) : « Jadis, au pays de Kângchak, régnait un prince qui n'avait qu'une fille. Convoquant un jour ses mandarins, il leur demanda si l'homme devait manger ou vendre les fruits de l'arbre qu'il avait planté. Ignorant le dessein du roi, ils lui répondirent que les plus beaux fruits doivent être mangés par celui qui les a cultivés. » Pour se soustraire aux intentions criminelles du roi, la princesse invoque les esprits célestes, appelle à son secours Indra et Brahma. La terre s'entr'ouvre et tout est englouti.

Dans cette légende cambodgienne, la question énigmatique n'est sans doute pas littéralement identique à celle du conte grec, bien que le sens soit exactement le même. Mais attendez un peu, et voyez comment elle est conçue dans la variante grecque : « J'ai devant la porte de ma maison un pommier ; qui doit en manger les fruits, moi ou un étranger ? » .... Est-il possible de constater une identité plus complète avec la forme de l'Extrême-Orient ?

Vous avez sans doute remarqué le passage du conte cambodgien où la terre s'ouvre, à la prière de la princesse, pour la dérober à son indigne père. Eh bien ! ce trait se retrouve dans le conte grec d'Epire, et les aventures de l'héroïne continuent dans un monde inférieur où elle est ainsi descendue ; il se retrouve aussi dans des contes russes (miss Cox, p. 150).

Ainsi, — j'insiste sur ce fait, qui est capital, — il y a sans doute, dans les variantes d'un conte, bien des combinaisons diverses et parfois bizarres, il s'y trouvera, par exemple, des introductions différentes, des épisodes nouveaux intercalés (le livre de miss Cox et les remarques de mes *Contes populaires de Lorraine* en donnent une masse d'exemples) ; mais ce sont toujours de simples

combinaisons, et un œil un peu exercé pourra toujours les décomposer et reconnaître à quels thèmes préexistants ont été empruntés les éléments qui, à première vue, pouvaient paraître nouveaux. En un mot, dans les variantes d'un conte, il n'entre rien de l'imagination *personnelle* du conteur.

*
* *

Maintenant nous pourrons, je crois, aborder plus facilement la question qui se posait au début : Quelle est l'origine de ces contes partout si ressemblants ?

Plusieurs solutions du problème ont été mises en avant. Passons rapidement sur les théories d'une école naguère très en faveur, aujourd'hui bien déchue, l'école qui voit dans les contes populaires le dernier terme de vieux mythes météorologiques (solaires ou autres), se décomposant de la même manière chez divers peuples qui auraient eu primitivement ces mêmes mythes, et donnant finalement partout un résidu identique, les contes. Il est facile d'indiquer les invraisemblances, les impossibilités de ce système, et je l'ai fait ailleurs (1) ; mais, à l'heure actuelle, ce qui est en vogue, en Angleterre particulièrement, ce n'est plus l'explication *mythique*, c'est l'explication *anthropologique*.

Le coryphée de la nouvelle école est un brillant écrivain anglais, M. Andrew Lang, et le nom d'*anthropologique* a été donné à son système, parce qu'il s'occupe beaucoup de ces hommes plus ou moins dégénérés (M. Lang les traite comme s'ils étaient primitifs) qu'on appelle des *sauvages*. M. Lang étudie avec zèle les idées qui hantent le cerveau de ces pauvres gens, et, constatant qu'ils croient à diverses choses fantastiques, telles qu'objets magiques, bêtes qui parlent, etc., il fait remarquer à ses disciples que ces mêmes idées se rencontrent dans les contes populaires. Donc, conclut-il, les contes sont le produit d'un « état d'esprit *sauvage* », et, comme cet état d'esprit sauvage est le même partout où on a pu l'observer, rien d'étonnant que les contes populaires, produit d'un état d'esprit partout le même, soient les mêmes partout.

A ce raisonnement on peut faire, — et j'ai fait en diverses occasions, — une réponse de ce genre (1) :

A supposer que, chez toutes les races humaines, il ait existé, à un moment donné, les mêmes idées de sauvages, il ne s'ensuit nullement, comme une chose allant de soi, que ces idées aient donné naissance partout à des contes

(1) Voir l'introduction à mes *Contes populaires de Lorraine*.

(1) Outre l'introduction à mes *Contes populaires de Lorraine*, voir ma brochure *L'Origine des contes populaires européens et les théories de M. Lang* (Paris, librairie E. Bouillon, 1890) et mon mémoire *Quelques observations sur les « Incidents communs aux contes européens et aux contes orientaux »*, dans les *Transactions of the international Folk-lore Congress* (Londres, 1892).



qui, s'étant formés indépendamment les uns des autres, se trouveraient néanmoins être partout identiques. Comment, en effet, ces idées auraient-elles partout, *spontanément*, revêtu les mêmes formes, ces formes si caractéristiques qui constituent les éléments des contes, et comment ensuite ces éléments se seraient-ils *spontanément* groupés de la même façon dans les mêmes cadres ? Comment, par exemple, les éléments du conte de *Cendrillon* ou de celui du *Chat Botté* auraient-ils pu, sous une forme identique, bien *spécialisée*, naître partout des fameuses « idées sauvages », et comment le groupement de ces éléments aurait-il pu se faire tout seul, d'une manière identique, dans tant de pays, chez tant de peuples différents ?

Mais, ce groupement d'éléments, M. Lang ne l'envisage, pour ainsi dire, pas ; il ne s'occupe guère plus de ce qu'on pourrait appeler la *spécialisation* de ces éléments ; il s'attache presque exclusivement à rechercher d'où proviennent les *idées* qui sont au fond de ces éléments ; en réalité, ce qu'il étudie, ce n'est pas la question des *contes*. Si, avant de formuler ses théories, il avait pris la peine d'examiner de près les groupements d'éléments bien spécialisés, les combinaisons caractéristiques dont je parle, il n'aurait jamais écrit des phrases comme celles-ci : « Les chances de coïncidence (entre les » contes des différents pays) sont nombreuses. Les idées et les situations » des contes populaires sont en circulation partout, dans l'imagination des » hommes primitifs, des hommes préscientifiques. Qui peut nous dire com- » bien de fois elles ont pu, *fortuitement,* s'unir pour former des ensembles » pareils, *combinés indépendamment les uns des autres* (1) ?... Nous croyons » impossible, pour le moment, écrit-il encore, de déterminer jusqu'à quel » point il est vrai de dire que les contes ont été transmis de peuple à peuple » et transportés de place en place, dans le passé obscur et incommensurable » de l'antiquité humaine, ou jusqu'à quel point ils peuvent être dus à *l'iden-* » *tité* de l'imagination humaine en tous lieux ... Comment les contes se sont- » ils répandus, cela reste incertain. *Beaucoup* peut être dû à l'identité de » l'imagination partout dans les premiers âges ; *quelque chose,* à la trans- » mission (2). »

C'est en 1884 que M. Lang écrivait cette dernière phrase. Les années portent conseil, et peut-être aussi, — y a-t-il fatuité à le dire ?— les critiques des adversaires, de ceux-là surtout auxquels on fait l'honneur de s'occuper d'eux à chaque instant, et dans des livres et dans des articles de revues. Toujours est-il que, quelques mois après la seconde des deux seules répliques que j'aie cru devoir faire à ses attaques (3), M. Lang s'exprimait ainsi, le 15 juillet 1893, dans la revue *The Academy :* « Il y a quelques années, je disais :

(1) Introduction à l'édition des Contes de Perrault, publiée par M. Lang en 1888 (p. cxv).

(2) Introduction à la traduction anglaise des Contes des Frères Grimm par Mistress Hunt, 1884, pp. XLIII, XLIV.

(3) Voir la brochure de 1890 et le mémoire de 1892, mentionnés plus haut.

» *Beaucoup* peut être dû à l'identité de l'imagination partout dans les pre-» miers âges; *quelque chose*, à la transmission. Aujourd'hui je transposerais » le *beaucoup* et le *quelque chose*. » Ainsi, le texte définitif, — définitif jusqu'à nouvel ordre, — doit se lire ainsi : Dans le problème que soulève l'existence de contes identiques d'un bout du monde à l'autre, il se peut qu'il faille attribuer *quelque chose* à l'identité de l'imagination chez tous les hommes primitifs ; mais *beaucoup* doit être attribué à la transmission.

Voilà qui s'appelle pirouetter élégamment sur ses talons et faire volte-face avec grâce. J'espère bien que M. Lang ira plus loin encore ; car, du mois de janvier au mois de juillet 1893, il avait déjà fait un grand pas. Le 14 janvier, dans son Introduction au livre de miss Cox (p. XVIII), après avoir reproduit la phrase en question, il ne « transposait » pas encore le *beaucoup* et le *quelque chose;* il mettait le *beaucoup* aux deux places : *beaucoup* à l'identité (supposée) de l'imagination primitive ; *beaucoup* à la transmission. Il finira, j'aime à le croire, par rédiger, comme j'ai toujours cru qu'on devait le faire, son jugement distributif : *rien* à l'identité (réelle ou non) de l'imagination des hommes primitifs ; *tout* à la transmission.

M. Lang, du reste, dans sa seconde manière de 1893, développe sa pensée actuelle, et il dit ceci, qui est fort juste : « Je crois que le hasard doit » être regardé presque ou tout à fait comme une quantité négligeable, là où » la suite des incidents, dans le plan d'un conte, est conservée strictement » ou même simplement d'une façon marquée. Dans de tels cas, la transmis-» sion est indéfiniment plus probable que la coïncidence (1). »

Après ces déclarations de M. Lang, on peut dire qu'aujourd'hui la transmission des contes de peuple à peuple est presque universellement reconnue par ceux qui comptent parmi les *folkloristes*, et cette transmission explique de la façon la plus naturelle les ressemblances que les contes présentent partout.

*
* *

Mais de quelle transmission s'agit-il? Est-ce d'une transmission dont il soit possible de suivre la voie? Ou bien avons-nous affaire à une diffusion qui se serait opérée absolument au hasard, sans qu'il soit possible d'en dégager aucun *courant* général?

Ouvrez la *Revue des Deux Mondes* du 1er septembre 1893, et vous verrez de quelle façon M. Ferdinand Brunetière entend la chose. S'appuyant sur l'autorité d'un jeune écrivain, M. Joseph Bédier, et sur son livre récent, *Les Fabliaux*, M. Brunetière proclame le règne absolu du hasard dans la transmission des contes, et il fait sienne cette assertion de M. Bédier : « Toute » recherche de l'origine et de la propagation des contes est *vaine*. »

(1) *Academy*, 15 juillet 1893.

M. Brunetière adopte complètement les conclusions de M. Bédier, et ces conclusions, dit-il, « se réduisent à ce point essentiel, que la grande majo-» rité des contes merveilleux, des fabliaux, des fables, sont nés *en des lieux » divers, en des temps divers, à jamais indéterminables.* » A quoi bon, dès lors, — ajoute-t-il en substance, — perdre son temps à chercher d'où viennent nos contes, puisque chacun de ces contes peut venir de n'importe quel pays, d'où il a pu se propager par n'importe quelle voie?

Accentuant encore, je crois, la thèse de son auteur, M. Brunetière donne, comme allant de soi, que des contes « naissent », se « forment tous les jours » partout; il s'en forme peut-être, dit-il, « au moment où j'écris, dans le fond » de nos campagnes ». « Je ne vois pas, ajoute-t-il, pourquoi, en poussant » leur charrue, nos paysans n'inventeraient pas des mythes même... »

« Je ne vois pas... » Malheureusement pour la thèse de M. Brunetière, nous ne sommes point ici dans un domaine où l'on ne voit pas quelles limites peuvent être imposées aux conjectures. Nous avons des faits, et ces faits innombrables établissent, — on a pu le remarquer — que nos conteurs villageois sont bien loin de songer à inventer; que, depuis longtemps, s'il s'est fait des contes ou, pour être plus exact, des variantes de contes, c'est à la manière des figures que les enfants composent au jeu de parquet, avec de petits morceaux de bois, taillés de façon à pouvoir s'assembler en diverses combinaisons. Les idées que l'on combine, dans les contes, sont des idées déjà *formulées*, déjà fixées sous une forme précise et caractérisée. Pas un détail n'est inventé, pas une interpolation; tout cela existait déjà quand, plus ou moins ingénieusement, on l'a fait entrer dans telle ou telle combinaison. Non, non, Monsieur Brunetière! « en poussant leur charrue » nos paysans n'« inventent » pas plus des contes que des mythes!

De quel atelier sortent-ils donc, et ces éléments tout façonnés, et les cadres dans lesquels nous les trouvons assemblés? Ces cadres, ces éléments, il ne s'en est pas fabriqué *dans tous les temps,* nous venons de le constater; car il ne s'en fabrique plus. Voyons s'il s'en est fabriqué *partout,* comme le veut M. Bédier; voyons si rechercher l'origine et la propagation des contes est chose aussi « vaine » qu'il veut bien le dire.

*
* *

Il existe toute une région où la voie de transmission, pour les contes *actuels* (je préciserai tout à l'heure le sens de ce mot *actuels),* saute, ce me semble, aux yeux : c'est le nord de l'Afrique.

C'est seulement depuis peu de temps que l'on sait combien ces pays musulmans sont riches en contes. La plupart du temps, c'est par hasard et à l'occasion de recherches linguistiques que ces contes ont été recueillis par des philologues qui parfois n'y prenaient guère d'autre intérêt que celui qui

peut s'attacher à des spécimens de telle ou telle langue, de tel ou tel dialecte. Malgré cela, un nombre considérable de contes ont été notés, durant les dernières années, au Maroc, chez les Kabyles et autres populations berbères, à Tunis, en Égypte, en Nubie, en Abyssinie. Et, j'insiste là-dessus, ces contes présentent les ressemblances les plus frappantes avec nos contes européens (1).

Ces collections de contes arabes d'Égypte, de contes abyssins, de contes kabyles, etc., ont-elles été importées d'Europe? Personne, je suppose, n'osera le soutenir. N'est-il pas tout à fait vraisemblable qu'apportées par les Arabes, grands amateurs et narrateurs de contes, — je ne dis pas *inventeurs;* car leurs contes leur venaient d'ailleurs, comme je le montrerai plus loin, — elles se sont propagées, de royaume musulman à royaume musulman, tout le long de la côte septentrionale africaine? Chez les Berbères (chez les Kabyles notamment), c'est-à-dire chez les populations qui perpétuent les vieilles races indigènes, l'importation est visible : les contes recueillis chez ces populations, devenues musulmanes, sont, en effet, très souvent altérés, parfois défigurés; on sent que ce sont des récits étrangers, qui ont été mal compris ou mal retenus.

Voilà donc, quoi qu'en dise M. Bédier, un courant important qui se dessine; certainement, dans cette région du nord de l'Afrique, ce n'est pas le hasard qui a présidé à la propagation des contes.

Passons en Asie.

Un orientaliste allemand de mérite, M. Albert Socin, exprimait, il y a quelques années (2), le regret qu'on n'eût pas encore, pour ainsi dire, exploré l'Asie occidentale (Syrie, Anatolie, Perse) au point de vue des contes. Certainement on pourrait y faire une abondante moisson. M. Socin lui-même, avec un autre orientaliste allemand, M. Prym, a recueilli en Mésopotamie des contes syriaques et arabes intéressants; il en a trouvé également dans l'Antiliban. D'autres ont formé, dans l'Arménie et dans le Caucase, de très importantes collections (3). Tout récemment, un Anglais, M. Longworth Dames, publiait de curieux contes du Béloutchistan (4). Enfin, en passant le Bosphore, on

(1) Il a été publié des contes marocains, en 1893, par M. Albert Socin; — des contes des tribus berbères du sud du Maroc, par feu M. de Rochemonteix (1889); des contes des Kabyles du Djurdjura, par feu le P. Rivière (1882); d'autres contes berbères, par M. René Basset (1887); — des contes arabes de Tunis, par M. H. Stumme (1893); — des contes arabes d'Égypte, par feu Spitta-Bey (1883), par Artin-Pacha (1884), par M. H. Dulac (1884 et 1885), etc.; — des contes nubiens, par feu M. de Rochemonteix (1888); — des contes abyssins, par M. Leo Reinisch (en diverses fois, pendant les quinze dernieres années).

(2) *Oesterreichische Monatschrift für den Orient* (1887), pp 113-116.

(3) Les contes syriaques de la Mésopotamie ont été publiés en 1881; les contes arabes de la même région, en 1882. Des contes arméniens de la collection de M. Chalatianz ont été traduits en allemand, en 1887; d'autres contes arméniens, ainsi que des contes géorgiens et mingréliens, ont été traduits en français, en 1888, par M. J. Mourier. M. Schiefner a édité, en 1873, une collection de contes avares du Caucase, avec traduction allemande.

(4) Dans la revue *Folk-Lore* (1892-1893).



trouve chez les Turcs toute sorte de contes auxquels les nôtres ressemblent étonnamment (1). Et ces contes turcs portent des traces matérielles de leur origine asiatique : les noms de divers êtres fantastiques qui y figurent, *dev*, « démon », *peri*, « fée », *echderha*, « dragon », *dchahi*, « sorcière », viennent du persan. D'un autre côté, on peut constater, dans certains contes grecs modernes, la marque d'une dérivation directe des contes turcs. Pour ne citer que quelques détails matériels, je relève, dans la collection formée par M. de Hahn et publiée à Leipzig en 1864, des mots turcs ou orientaux comme ceux-ci : *tiv*, être malfaisant qui correspond au *dev* turc (t. II, p. ; 214) *Achmet-Zelebi*, *Filek-Zelebi*, noms propres dont le second élément, tout oriental, signifie « seigneur » (t. II, pp. 298, 299).

Si maintenant, de l'Asie occidentale nous montons vers l'Asie septentrionale, nous rencontrons chez les Tartares de Sibérie une masse de contes, et certains traits nous montrent qu'ils doivent être arrivés là avec l'islamisme (2).

Encore, dans cette région, un courant reconnaissable.

Redescendons maintenant vers l'Asie centrale et vers l'Extrême-Orient. Ces mêmes contes, — nos contes, — que nous avons vus répandus au loin par l'action de l'islamisme, nous allons les voir se propager dans d'autres régions avec le bouddhisme.

Nos contes existent chez les Kalmoucks, qui en possèdent une petite collection écrite, intitulée *Siddhi-kür* (« Le Mort doué du *siddhi* », c'est-à-dire d'une vertu magique). Or, divers noms propres, dans ces récits, et le mot *siddhi* lui-même, sont sanscrits. Donc, sans chercher d'autres arguments, — car il y en a d'autres, — on peut affirmer que ce recueil est venu de l'Inde avec le bouddhisme, dont il est tout imprégné.

Les contes oraux que l'on a recueillis chez d'autres tribus mongoles (3), doivent avoir suivi la même voie.

Chez les Cambodgiens et chez les Annamites, où l'on a pu former de si intéressantes collections, les contes sont également imprégnés de bouddhisme ou, plus rarement, de brahmanisme (4).

Enfin, chez les Chinois, on vient de découvrir, — ce que je pressentais depuis longtemps, — qu'il se raconte, chez les gens du peuple, des contes semblables aux nôtres, de vrais contes, qui n'ont aucun rapport avec les petits romans si ennuyeux où des aspirants mandarins passent des examens pour conquérir le bouton de jade (5).

(1) Ces contes turcs, recueillis par M. Kunos, ont été traduits par lui en hongrois (1887 et 1890). Il a été donné, en allemand, l'analyse d'un certain nombre de ces contes.

(2) Voir l'immense recueil publié par M. W. Radloff, de 1866 à 1886, avec traduction allemande.

(3) *Folklore Journal* (1885, 1886).

(4) Des contes *khmers*, du Cambodge, ont été publiés, en 1878, par M. Aymonier ; des contes annamites, de 1884 à 1886, par M. A. Landes.

(5) *Chinese Nights Entertainment*, by Adele M. Fielde (New-York, 1893).



J'ai tourné, comme vous voyez, tout autour de l'Inde. Il y a encore beaucoup à faire pour dresser l'inventaire de ce que cet immense pays possède en fait de contes. Le travail n'est, en réalité, que commencé ; mais déjà il a donné des résultats importants : de l'Himalaya à l'extrémité de la péninsule, et aussi dans l'île de Ceylan, nous retrouvons nos contes.

Mais il y a plus. Depuis des siècles, un certain nombre de contes ont été fixés par écrit par les Hindous eux-mêmes, et ces recueils de contes ont été transmis de tous côtés, au moyen âge et un peu auparavant, par la voie littéraire, c'est-à-dire par des traductions ou imitations en diverses langues, et par des traductions de traductions qui, à travers les langues pehlvi (de la Perse), syriaque, arabe, hébraïque, grecque, latine, nous conduisent jusqu'à nos dialectes vulgaires européens.

*
* *

Je demandais, il y a un instant, de quel atelier sortaient ces produits plus ou moins artistement fabriqués qui s'appellent les contes. Pour toute une série de ces produits, pour ces contes *écrits*, dont je viens de parler, nous avons l'étiquette d'origine. On sait, d'une façon certaine, qu'ils ont été exportés de l'Inde et introduits dans les pays circonvoisins, d'où ils sont finalement arrivés dans nos régions.

Il y avait donc, durant une certaine période, pour cet article spécial, des courants *commerciaux* bien marqués. Mais n'est-ce pas là, pour le problème de la propagation des contes oraux, une précieuse indication? N'est-on pas autorisé à penser que la *lettre de voiture* (passez-moi cette expression), conservée pour les contes écrits, montre la voie par laquelle doivent avoir passé, en bien plus grand nombre, les contes oraux, et indique en même temps, bien entendu, le point de départ, l'Inde?

Un autre argument vient fortifier cette présomption en faveur de l'origine indienne de nos contes. Je demande la permission de le reproduire ici, sous la forme concise que je lui ai donnée ailleurs (1). Cet argument, le voici :

Plus on recueille de contes chez les divers peuples, de l'Indo-Chine à l'Islande ou au Maroc, plus on voit qu'il y a chance de rencontrer dans n'importe lequel de ces pays n'importe quel conte du répertoire connu. Pourquoi ?

La réponse me paraît être celle-ci. C'est parce que la diffusion des contes s'est faite à la façon d'une inondation régulière, partant d'un immense réservoir *unique*, et poussant toujours devant elle dans toutes les directions. De là cette probabilité de trouver partout les mêmes *dépôts*. Si l'on suppose toute sorte de petits centres de diffusion, épars sur l'ancien continent, toute sorte de petits courants çà et là, les chances de rencontrer partout ce même répertoire de contes seront infiniment moindres.

(1) P. 13 de ma brochure de 1890.

Ce réservoir, d'où les contes ont découlé à l'orient vers l'Indo-Chine, au nord vers le Thibet et les populations mongoles, à l'occident vers la Perse, le monde musulman d'Asie et d'Afrique, l'Europe enfin, c'est l'Inde.

*
* *

Les contes dont j'ai parlé jusqu'à présent dans ce travail sont, je l'ai déjà dit, les contes *actuels,* — ce mot pris dans un sens un peu large, c'est-à-dire les contes que l'on a recueillis dans ce siècle, et aussi les contes que la littérature nous a conservés au XVIIe siècle, au XVIe et durant le moyen âge. Au sujet de ces contes, M. Lang, dans un ouvrage où il combattait mes théories, a dit lui-même (1) : « Des contes sont certainement sortis de l'Inde du moyen » âge, et sont parvenus *en abondance* dans l'Europe et l'Asie du moyen » âge. » Et M. Lang ne parle pas seulement des contes arrivés en Asie et en Europe par la voie littéraire ; il mentionne également les « communications orales » qui ont dû accompagner « les grands mouvements, missions et migrations », et il indique notamment les invasions des Tartares, les croisades, les relations commerciales, la propagande bouddhique.

Ainsi, M. Lang paraît admettre que, dans ce qu'on pourrait appeler la *stratification* des contes, des contes européens notamment, la couche supérieure, la couche la plus récente, a été apportée par des courants venant de l'Inde. Mais il s'empresse d'ajouter qu'il ne faut pas exagérer la portée de ce fait. « Les versions, dit-il, qui ont été apportées au moyen âge par tradition » orale, doivent avoir rencontré des versions depuis longtemps établies en » Europe. »

A propos de ce passage, j'ai posé autrefois à M. Lang une question qui est demeurée sans réponse. Je lui disais ceci :

Ces « versions », que les contes venus de l'Inde par la voie de l'islamisme et par d'autres voies relativement récentes, ont rencontrées dans l'Europe du moyen âge, étaient-elles semblables à ces contes indiens? — et le mot *semblables*, je l'entends de cette ressemblance ou plutôt de cette identité quant aux idées spécialisées et à leurs combinaisons, que présentent aujourd'hui les contes, d'un bout à l'autre de l'ancien continent.

Si M. Lang répond *non*, s'il nous dit que les contes déjà existants présentaient simplement une grande analogie pour les idées avec les contes importés, je n'aurai pas même à discuter. Jamais, en effet, je n'ai prétendu qu'il ne se soit pas fait de contes en dehors de l'Inde, avec les éléments du fantastique universel : bêtes qui parlent, transformations, objets magiques, etc. Ce que j'ai cru pouvoir affirmer, c'est seulement que les contes qui se sont répandus partout, qui ont été goûtés partout, chez les Portugais comme chez les Annamites, chez les Tartares de Sibérie comme chez les Grecs modernes ou chez les Kabyles, viennent, en règle générale, de l'Inde.

(1) *Myth. Ritual and Religion*, 1887, t. II, p. 313.

Si, au contraire M. Lang répond *oui*, s'il estime que les contes déjà existants étaient au fond identiques aux contes importés, pour les éléments et pour les combinaisons, je lui dirai, avec le bon sens, qu'un lien historique, un lien de transmission d'un centre originaire commun, a certainement existé entre ces deux classes de contes.

Pour moi, si j'en juge par le conte de *Psyché*, seul conte proprement dit qui nous soit parvenu du monde gréco-romain du commencement de notre ère, des contes indiens ont dû pénétrer dans notre Occident bien avant le moyen âge, c'est-à-dire bien avant cette importation *en masse*, par l'islamisme notamment, dont j'ai déjà dit un mot. Et pourquoi cela serait-il plus invraisemblable que la transmission admise pour le moyen âge par M. Lang lui-même?

*
* *

En examinant nos contes en eux-mêmes, y trouverons-nous quelque chose qui soit en contradiction avec cette origine indienne indiquée par les arguments *extrinsèques* que je viens d'exposer? Non, tout au contraire.

Prenons, par exemple, le charmant conte de la *Belle aux cheveux d'or*, recueilli au XVIIe siècle par Madame d'Aulnoy. Au cours d'une expédition périlleuse, Avenant, passant près d'une rivière, voit sur l'herbe une carpe qui se pâme; il la rejette à l'eau. Il sauve un corbeau, poursuivi par un aigle, et délivre un hibou, pris dans des filets. Ses obligés lui promettent de lui venir en aide en cas de besoin, et ils tiennent parole. — Le héros d'un conte tchèque de Bohême qui correspond tout à fait au conte français, va encore plus loin qu'Avenant dans sa charité à l'égard des animaux. Après avoir sauvé une fourmilière d'un incendie qui la menace, il tue son cheval pour nourrir deux petits corbeaux affamés; puis il emploie tout l'argent qu'il a reçu pour ses frais de route à racheter à des pêcheurs un poisson, qu'il rejette dans la mer (1). — En Orient, cette étrange charité atteint les dernières limites de l'absurde. Dans un conte du *Toutinameh* persan, recueil de contes traduits ou imités du sanscrit, un jeune prince, passant un jour auprès d'un étang, aperçoit une grenouille qui vient d'être saisie par un serpent. Il la délivre; puis, se faisant conscience d'avoir privé le serpent de sa nourriture naturelle, il coupe un morceau de sa propre chair et le lui donne en pâture. Plus tard, la grenouille et le serpent se montrent reconnaissants envers leur bienfaiteur dans des circonstances dont certaines rappellent tout à fait les deux contes européens (2).

Des trois récits que je viens de citer, celui qui présente la forme la plus ancienne, c'est évidemment le récit oriental, dont les deux autres ne sont qu'un affaiblissement. Les déductions qu'il tire de l'idée première sont d'une

(1) *Contes des paysans et des pâtres slaves*, traduits par A. Chodzko, 1864, p. 77.
(2) Th. Benfey, *Pantchatantra*, 1859, t. I, p. 217.

inflexible logique ; ce n'est pas le héros de ce conte qui, pour faire du bien à tel animal, ira faire du mal à tel autre, qui tuera son cheval pour nourrir des corbeaux. C'est lui-même qui se sacrifie. Cette forme est bien indienne : dans les légendes religieuses de l'Inde, le Bouddha agit tout à fait comme le héros du *Toutinameh ;* il donne un morceau de sa chair à un épervier pour racheter la vie d'une colombe; ailleurs il abandonne son corps en proie à une tigresse affamée (1).

Quant au passage du conte tchèque où le héros donne tout son argent pour racheter un poisson qu'il rejette à l'eau, un passage analogue se rencontre dans des contes appartenant à un autre groupe que celui-ci, et dont voici brièvement le sujet : Un jeune homme rachète successivement la vie de trois animaux, au prix de tout l'argent qu'il possède. Grâce à l'un d'eux, il devient possesseur d'un anneau magique. Cet anneau, après diverses aventures, lui est volé par certain personnage malfaisant, et il le recouvre ensuite, par l'entremise de ses obligés.

On a recueilli ce conte chez les Russes, chez les Grecs modernes, chez certaines populations arabes de la Mésopotamie, chez les Kariaines, peuplades montagnardes de la Birmanie, et dans plusieurs pays de l'Inde. Il figurait déjà dans ce vieux recueil de contes que les Kalmoucks ont jadis traduit du sanscrit et dont j'ai dit un mot précédemment (2). Enfin, remarque importante, dans les contrées qui ont subi l'influence religieuse de l'Inde, cette invraisemblable charité n'existe pas seulement en récit ; elle se voit dans la vie réelle. En 1829, un missionnaire, Mgr Bruguière, écrivait de Bangkok que les dévots siamois achètent du poisson encore vivant et le rejettent à la rivière.

Au fond de tout cela, il y a une idée philosophico-religieuse, celle d'une identité foncière entre l'animal et l'homme. Cette idée a pu hanter d'autres races, mais elle s'est formulée dans l'Inde, d'une façon nettement arrêtée, dans la croyance dogmatique à la métempsycose, surtout telle que la prêche le bouddhisme. On sait qu'en théorie la charité des bouddhistes doit s'étendre à tout être vivant, et, dans la pratique, comme le célèbre indianiste Benfey le fait remarquer, les animaux en profitent bien plus que les hommes.

Mais, — objecteront certains hellénistes, — l'antiquité grecque racontait déjà des anecdotes de ce genre : au rapport d'Athénée, l'historien Phylarque, qui vivait peu après Alexandre le Grand, a donné l'histoire d'un dauphin, racheté à des pêcheurs par un certain Grec, rejeté par lui à la mer et sauvant plus tard la vie de son bienfaiteur dans un naufrage. A quoi bon, dès lors,

(1) Th. Benfey, *Pantchatantra*, I, p. 389.

(2) A. de Gubernatis, *Zoological Mythology*, II, pp. 56, 57 ; — Hahn, n° 9 ; — *Zeitschrift der deutschen morgenländischen Gesellschaft*, 1882, p. 29 ; — *Journal of the Asiatic Society of Bengal*, t. XXXIV (1865), 2e partie, p. 225 ; — Steel et Temple, p. 196 ; — Hinton Knowles, *Folk-tales of Kashmir* (1888), p. 20 ; — *Siddhi-kür*, 13e conte.

s'en aller chercher dans l'Inde ce qui se trouve depuis si longtemps dans notre Europe?

Je répondrai simplement : Cette idée sort trop de l'ordinaire pour avoir pu naître à la fois dans la Grèce et dans l'Inde. Certainement il y a eu transmission d'un pays à l'autre ; mais de quel pays à quel pays? Est-ce de la Grèce que ce petit conte est venu dans l'Inde? ou n'est-ce pas plutôt la Grèce qui l'a reçu d'un pays où, bien loin que cette histoire puisse paraître bizarre, la religion, en général les mœurs, tout la rend acceptable ; où, maintenant encore, c'est un acte pieux de fonder des hospices d'animaux, quand on ne rachète pas des poissons pour les rendre à leur élément?

Il suffit, je crois, de poser la question. L'auteur très érudit de l'ouvrage allemand où j'ai trouvé cette historiette de Phylarque et quelques autres anecdotes d'animaux reconnaissants contées par les écrivains grecs, M. Auguste Marx (1), s'est donné la peine d'établir que tous ces petits récits sont des *contes* et non des mythes plus ou moins déformés ; il a démontré par là même qu'ils ne tiennent pas, chez les Grecs, à l'intime des croyances, comme cela a lieu, chez les Hindous, pour les contes du même genre. Donc ils peuvent, ils doivent avoir été importés en Grèce. Est-ce que, du reste, depuis l'époque d'Alexandre et même auparavant, le monde grec ne fut pas en relations avec l'Inde?

De cette même croyance à la métempsycose, existant dans l'Inde, non pas à l'état vague, mais sous une forme précise, vient encore, — je l'ai dit autrefois, et rien, ce me semble, ne s'est produit depuis qui m'oblige à me rétracter, — l'idée que les animaux, ces frères disgraciés soumis à une dure épreuve, sont meilleurs que l'homme ; qu'ils sont reconnaissants, tandis que l'homme est ingrat.

Lisez certain conte sicilien de la grande collection de M. Pitrè (n° 90), et vous y verrez cette thèse mise en action : Un prince, pendant qu'il est à la chasse, tombe dans une fosse profonde, où il se trouve face à face avec un lion et un serpent, qui y sont tombés avant lui. Un charbonnier qui passe les retire tous les trois, sur la promesse que le prince lui fait par écrit de lui donner le tiers de tout ce qu'il possède. Bientôt après, le lion apporte à son sauveur de belles pièces de gibier ; le serpent, une pierre précieuse. Mais quand le charbonnier se présente au palais pour rappeler au prince sa promesse, celui-ci le fait mettre à la porte, et il faut l'intervention du roi son père, indigné de sa conduite, pour qu'il tienne son engagement.

Cette version d'un vieux conte est quelque peu affaiblie ; dans l'antique livre sanscrit le *Pantchatantra*, le récit est bien autrement saisissant : Un brahmane tire d'un trou, dans lequel ils sont successivement tombés, un

(1) *Griechische Märchen von dankbaren Thieren und Verwandtes*, von August Marx (Stuttgart, 1889).

tigre, un singe, un serpent et un homme. Tous lui font des protestations de reconnaissance. Bientôt le singe lui apporte des fruits; le tigre lui donne la chaîne d'or d'un prince qu'il a tué. L'homme, au contraire, dénonce son libérateur comme le meurtrier du prince. Jeté en prison, le brahmane pense au serpent, qui paraît aussitôt devant lui et lui dit : « Je vais piquer l'épouse favorite du roi, et la blessure ne pourra être guérie que par toi. » Tout arrive comme le serpent l'avait annoncé; l'ingrat est puni, et le brahmane devient ministre du roi.

Plusieurs livres bouddhiques donnent cette même histoire, et l'un d'eux la met dans la bouche du Bouddha lui-même, à l'occasion d'un certain trait d'ingratitude. Notre moyen âge a inséré ce même conte, plus ou moins modifié, dans deux de ses ouvrages littéraires, le *Livre des Merveilles* et les *Gesta Romanorum*. En 1195, d'après la *Grande Chronique* de Mathieu Paris, Richard Cœur-de-Lion le racontait en public. Enfin ce même conte, qui entre comme élément dans certain conte très composite, trouvé chez les Berbères du sud du Maroc, a été recueilli par M. l'abbé Bouche chez les Nagos, peuplade nègre de la Côte-des-Esclaves (1).

« Toute méchanceté a son siège en l'homme : songe à cela, et ne viens pas » en aide à celui-ci, et ne lui accorde pas confiance. » Telle est la morale que l'auteur du *Pantchatantra* fait formuler par les trois animaux, êtres reconnaissants par essence, selon les idées indiennes. Les nègres de la Côte-des-Esclaves y ont vu autre chose. Dans l'histoire telle qu'ils la racontent, le rat, un des animaux tirés de la fosse, va, par un souterrain qu'il creuse, prendre un objet précieux chez le roi, et il l'apporte à son libérateur. Accusé de l'avoir volé par la femme qu'il a tirée également de la fosse, l'homme serait toujours resté dans les fers, si le serpent n'eût rendu le fils du roi malade et n'eût donné à son ami le moyen de le guérir. — Tout cela est bien le conte de l'Inde, mais notons la réflexion finale, qui est typique : « Apprenez par là à ne rien prendre dans la maison du roi !!! » On dirait que ces bons nègres ont voulu nous montrer combien ils sont peu capables d'inventer un conte ayant quelque tournure, puisqu'ils interprètent si niaisement les contes qui leur ont été apportés tout faits.

Un autre conte, — bien connu, celui-là, — le *Chat Botté*, reflétait, lui aussi, à l'origine, cette idée tout indienne de la reconnaissance des animaux, opposée à l'ingratitude des hommes. Dans les formes bien complètes de ce conte, le renard (ou le chacal), qui presque partout joue le rôle du chat, a vu sa vie épargnée par le jeune homme au service duquel il se met, et, s'il lui fait épouser la fille du roi, c'est par reconnaissance; son maître, au con-

(1) Voir, pour les sources, mes *Contes populaires de Lorraine*, pp. XXVI et XXVII de l'Introduction. — Le conte berbère a été publié, en 1889, par M. DE ROCHEMONTEIX, dans le *Journal Asiatique* (1, pp. 208 seq.).



traire, se montre ingrat à son égard. Quand il voit le renard étendu raide par terre (le renard avait fait le mort pour l'éprouver), il dit qu'il est bien débarrassé et ordonne de jeter le cadavre à la voirie. Sur quoi le prétendu mort ressuscite et menace le nouveau grand seigneur de révéler sa basse extraction et le reste. — Cette fin caractéristique se trouve dans un conte des Avares du Caucase, dans un conte nubien, dans un conte swahili de l'île de Zanzibar, dans un conte sicilien, etc. Une soixantaine d'années avant Perrault, le Napolitain Basile rédigeait, en son style bizarre, cette même fin dans le *Gagliuso* de son *Pentamerone* (1).

Combien il faut traiter avec prudence et réserve les questions de fait, en cette matière des contes où chaque jour amène sa découverte ! En 1888, alors qu'il écrivait ses remarques sur les *Contes de Perrault*, mon adversaire et ami M. Lang croyait pouvoir triompher de ce que, dans le seul conte indien connu alors, conte très altéré d'ailleurs, le chacal n'était nullement présenté comme aidant le héros par reconnaissance. Or, depuis 1888, deux autres contes de ce type ont été notés dans l'Inde, et tous les deux ont le renard ou le chacal reconnaissant (2). Quelque jour, certainement, l'on découvrira dans l'Inde des versions mieux conservées, avec la morale finale.

En attendant, je le répète, l'idée sur laquelle reposent les formes complètes du *Chat Botté* est tout indienne, cela est incontestable, et c'est là, pour tous les contes de ce groupe, — pour les incomplets comme pour les autres, cela va sans dire, — une marque d'origine.

Voulez-vous encore voir une autre idée indienne transportée dans notre monde occidental ? Examinez ceux de nos contes où le diable joue un rôle. Singulier diable que celui-là, et qui ressemble peu à l'ange déchu de la théologie chrétienne ! Ainsi, dans plusieurs de ces contes, il a une fille, aussi belle, aussi bonne, aussi intelligente, qu'il est méchant et bête ; car la bêtise est un trait saillant du personnage. — Allez maintenant dans l'Inde ; je vous y signalerai, dans un recueil sanscrit de contes formé au XII[e] siècle de notre ère par Somadeva de Cachemire avec des écrits antérieurs, une histoire qui rentre absolument dans un des groupes de contes où, chez nous autres Européens, on fait figurer le diable. Le héros de ce conte indien, un jeune prince, entre un jour dans un château, au milieu d'une forêt. C'est le château d'un *râkshasa*, c'est-à-dire d'une sorte de mauvais génie, d'ogre. Ce râkshasa a une fille très belle. Les deux jeunes gens s'éprennent l'un de l'autre. Mais, avant que le père ne consente au mariage, il faut que le prince accomplisse plusieurs tâches qui lui seront imposées. Dans toutes il est aidé par la fille du

(1) Voir *Contes populaires de Lorraine*, t. I, p. XXXII. — Ajouter : MAXENCE DE ROCHEMONTEIX, *Quelques contes nubiens* (1888), n° 5.
(2) HINTON KNOWLES, *Folk-tales of Kashmir* (1888), p. 186. — *Indian Antiquary*, janvier 1891, p. 29.

râkshasa. Ce qu'il a d'abord à faire, c'est de reconnaître sa bien-aimée au milieu de ses cent sœurs qui toutes lui ressemblent absolument, et de lui poser sur le front la couronne de fiancée. La jeune fille a prévu cette épreuve, et le prince sait d'avance qu'elle portera autour du front un cordon de perles. « Mon père ne le remarquera pas, lui a-t-elle dit ; comme il appartient à la race des démons, il n'a pas beaucoup d'esprit. » La suite du conte montre, en effet, qu'en parlant comme elle l'a fait de son père, la fille du râkshasa a employé une expression très adoucie.

Voilà, ce me semble, un passage qui nous explique le diable des contes européens, le diable si bête. Ce diable, c'est le râkshasa indien : on a traduit jadis, comme on a pu, le nom de ce malfaisant personnage.

Je voudrais vous montrer, pour finir, quelles modifications a subies un certain conte indien pour qu'il pût s'adapter à nos idées occidentales.

Il était impossible de transporter tel quel en Europe un conte où l'on voit les *sept femmes* d'un roi persécutées par une rivale, une *râkshasi* (le type féminin du râkshasa), qui a pris une forme humaine et s'est fait épouser, comme *huitième femme*, par ce roi. Aussi, dans un conte sicilien (Gonzenbach, n° 80), ressemblant pour tout le corps du récit aux contes indiens et orientaux de ce groupe, tout ce qu'il y a de trop étranger à nos mœurs a-t-il été changé. Les sept femmes du roi sont devenues ses sept *filles*, qui épousent sept princes, fils d'une reine veuve, avec laquelle se remarie le roi, veuf lui-même. C'est cette reine qui persécute les sept princesses, ses belles-filles ; c'est elle qui, comme la *râkshasi* du conte indien, leur fait arracher les yeux ; qui cherche à perdre le fils de la plus jeune princesse, en le faisant envoyer en des expéditions périlleuses, etc.

Le travail d'adaptation est visible ici à tous les yeux (1).

*
* *

Il faut conclure, bien que je sois obligé de laisser de côté certaines considérations qui auraient précisé encore ma thèse et prévenu des objections. J'exprimerai donc de nouveau, en terminant, ma conviction, de jour en jour fortifiée : plus on étudiera de près la question, plus on recueillera de contes, surtout en Asie, et plus on reconnaîtra que la thèse de l'origine non seulement asiatique, mais indienne, de nos contes populaires est la seule vraie.

(1) *Contes populaires de Lorraine*, t. I, p. XXX.



Le *Compte rendu du troisième Congrès scientifique international des catholiques* paraît en 9 fascicules formant un total de plus de 2.500 pages.

Le prix du Compte rendu complet est de 20 francs.

Les fascicules ne se vendent pas séparément.

Le *Compte rendu* se vend chez M. Oscar SCHEPENS, directeur de la Société belge de Librairie, 16, rue Treurenberg, Bruxelles.

BRUXELLES, POLLEUNIS ET CEUTERICK IMPRIMEURS




Google